Cinquantième année. - N ° 179 A 18 et 19 septembre 2017

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES

ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard 01-40-58-75-00
Annonces 01-40-58-77-56
Accueil commercial 01-40-15-70-10
Télécopie 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 387

75 – PARIS

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS

Ventes et cessions

481 123 420 RCS Paris.
GERARD IDOUX HOLDING.
Forme : Société à responsabilité limitée.
Capital : 40500.00 EUR.
Adresse : 4, rue Récamier, 75007 Paris.
Précédent propriétaire : 572 141 455 RCS Paris. **RESTAURANT RECAMIER.**
Oppositions : Article L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusion nationale. Société absorbante : GERARD IDOUX HOLDING Forme : Société à responsabilité limitée Adresse du siège : 4 rue Récamier 75007 Paris Capital : 40500.00 EUR Numéro unique d'identification : 481123420 Lieu d'immatriculation : Paris. Société absorbee : RESTAURANT RECAMIER Forme : Société à responsabilité limitée Adresse du siège : 4 rue Récamier 75007 Paris Capital : 38875.00 EUR Numéro unique d'identification : 572141455 Lieu d'immatriculation : Paris. Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : actif de 1957766.00 EUR - passif de 1875932.00 EUR. Rapport d'échange des droits sociaux : Compte tenu de la participation de la société GERARD IDOUX HOLDING, société absorbante, dans le capital de la société RESTAURANT RECAMIER, société absorbée (savoir, 100 % des parts), les représentants de chacune des sociétés participant à la présente opération déclarent se placer sous le régime simplifié des fusions simplifiée prévu par l'article L 236-11 du Code de commerce. En conséquence, la société GERARD IDOUX HOLDING renonce à toute rémunération. En outre, cette fusion ne donnera pas lieu à une augmentation de capital, ni à la détermination d'un rapport d'échange. Il n'y a pas de prime de fusion. En revanche, il y a un mali de fusion égal à - 1 339 166 €. . Date du projet commun de fusion : 08.09.2017. Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : Pour la société GERARD IDOUX HOLDING : 12.09.2017 (au greffe du tribunal de commerce de Paris). Pour la société RESTAURANT RECAMIER : 12.09.2017 (au greffe du tribunal de commerce de Paris)..